

## CERTIFICAT DE REALISATION

Session n° M260J6A

Je soussigné, Pascal PIERRE, agissant en qualité de Président de RESEAU C&S - CITY PRO - FORHOM, certifie que :

**Madame SELMA MARCOS DA SILVA**

Entreprise : INTERIM QUALITE  
44550 - MONTOIR DE BRETAGNE

A réalisé l'action de formation

### VERIFICATION JOURNALIERE D'ECHAFAUDAGES R408

Date(s) et durée : **le mercredi 22 juillet 2026**  
**et ce pour une durée de 7.00 heures (pas d'absence)**  
**Format formation : Présentiel**

Catégorie / Nature Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail

☒ **Action de Formation**

Lieu : FORHOM - CITY PRO - 71 rue Henri Gautier - Complexe Henri Gautier - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE - Tél : 02.40.22.15.22 -

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens, la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Montoir, le 22 juillet 2026

**Pascal PIERRE**

Président



**FORHOM**  
71 rue Henri Gautier  
44550 MONTOIR DE BRETAGNE  
Tél : 02 40 22 15 22  
Siret : 409 756 772 00037 - NAF 8559A